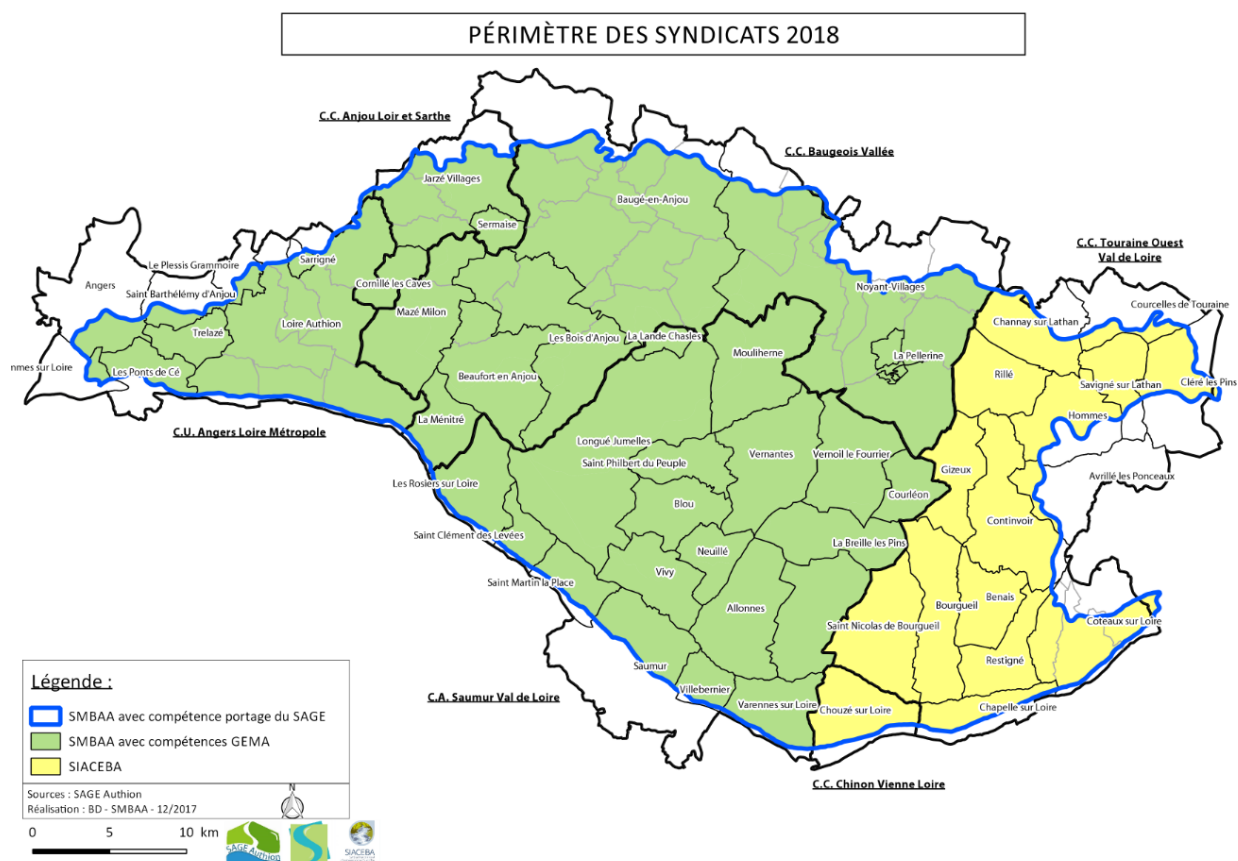




Préambule:

Afin de respecter la loi MAPTAM du 27 Janvier 2014 et la Loi NOTRe du 7 Aout 2015 et à la suite d'une concertation active avec l'ensemble des EPCI, Syndicats et l'Entente du bassin de l'Authion, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBA) s'est structuré en modifiant ses statuts le 28 Novembre 2017.

Depuis le 1er janvier 2018, il est constitué des 6 EPCI du bassin versant (37 et 49) pour le portage et la mise en œuvre du SAGE Authion. Ses compétences en lien avec la Gestion des Milieux Aquatiques ne s'appliquent que sur la partie Maine et Loire du bassin sur les 4 EPCI correspondants.



Le SMBA dispose donc des compétences suivantes, en lien avec l'article L.211-7 du code de l'environnement:

- ⇒ Compétence 12°: L'animation et la mise en œuvre du SAGE Authion
- ⇒ Compétence 1°: L'étude et la mise en œuvre de stratégies globales d'aménagement du bassin versant (rétention, ralentissement, ressuyage de crues) ainsi qu'un appui aux collectivités pour la prévention des inondations au niveau local (hors Loire).
- ⇒ Compétence 2°, à travers les missions suivantes:
 - ◆ Mission 2°1: La gestion et l'entretien des milieux aquatiques
 - ◆ Mission 2°2: La gestion et l'entretien des ouvrages hydrauliques
 - ◆ Mission 2°3: Sur les cours d'eau et fossés stratégiques du val d'Authion délimités par le territoire à Risque Inondations (TRI), l'entretien régulier et l'aménagement du réseau stratégique, y compris écologique à travers un plan de gestion différencié.
- ⇒ Compétence 8°: La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Le présent document vise à présenter de manière synthétique les actions mises en œuvre par commission géographique au cours de l'année écoulée.

COMMISSION AUTHION

SECTION HYDRAULIQUE 2017



Débroussaillage mécanique



Entretien mécanique des cours d'eau et fossés:

- ◆ Débroussaillage mécanique des digues : Du Pont du Gué de Mazé au confluent avec la Loire sur les communes suivantes : Mazé, Corné, Andard, Brain sur l'Authion, La Daguenière, Trélazé, Les Ponts de Cé, soit une longueur de **24 Km de digues**.
- ◆ Débroussaillage mécanique des canaux et fossés : Le Syndicat continue ses actions visant à assurer la stabilité des berges. Par ailleurs, un engin a brûlé suite à un incident technique en juillet 2017. Depuis, le SMBAA loue une super épaveuse à l'entreprise Delaporte afin d'accomplir sa mission. En outre, le débroussaillage est désormais réalisé en tenant compte des nombreuses plantations réalisées par l'Entente Authion (2200 heures de débroussaillage en 2017—à 2 engins). Les services techniques du Syndicat compte actuellement 3 agents.

COMMUNES	Canaux - Fossés broyés - 2017	Linéaire de berge broyée (mètre)
Allonnes	Ruisseau l'Anguillère, Boire des Roux, L'Authion, Canal de Varennes, Ruisseau le Vieil Authion, Canal de Gaure	10217
Beaufort en Anjou	Authion, Canal 800, Canal 300A	17124
Brain sur Allonnes	Ruisseau l'Anguillère, Ruisseau des Loges, L'Authion, Boire des Roux, Boire des Etrepés	22598
La Ménitré	Authion, Canal 3012A, 300A, 302, 3012, 300, 5007, 3012, 3001, 3002, 3002_1	37113
Les Ponts de Cé	Authion, Fossé 602 A, Fossé 602, Canal de la Daguenière	11599
Les Rosiers sur Loire	Authion, Fossé 3011 C, 3011 B, 3011, 302, 3012 A, 3010 A, Canal 301, 3010B, 3010, 300, 302, 3011A, 3011, 201	44424
Loire Authion	Authion, Canal 5010, 513, 510, 4011, 5010, 401-B, 513, 5007, 512, 520, 402, 500, 560, 550, 401-A, 511, 5002, 540, Canal de la Daguenière, Fossé 602, 700, 701, 5012, 511, 5001, 5011	130956
Longué Jumelles	Authionceau, Canal 200, 100, 910,	35999
Mazé Milon	Authion, Fossé 5004, Canal 401-B, 401, 5007, 402, 500, 300, 401-C, 401-A, 4010, 500A, 300, 5002, 5005	43187
Saint Clément des Levées	Authion, Fossé 202-1, 202, 200, 105, Canal 201, 200, 100, 301	31669
Saint Martin la Place	Authion, Fossé 103, 102, 101, 104, 104-1, 105, Canal 16, 100, 104	39303
Sainte Gemmes sur Loire	Authion	1017
Saumur	Authion, Fossé 10-B, 10-A, 12, 13-B, 13-A, 14, 13-C, 15, Canal 10, 14, 15, 13, 16	40736
Trelazé	Authion, Canal 600, 601, 560	3711
Varennes sur Loire	Canal de l'Echeneau, Authion, Canal de Gaure, Canal de Varennes	27218
Villebernier	Authion	2876
Vivy	Authion, Ruisseau de Automne, Boire des Roux, Canal 16, 13, 14, Fossé 12	19876

En 2017, 519 621 ml de berges (cours d'eau, canaux, fossés) ont été entretenus.

Entretien de la levée de Belle Poule pour l'Entente Authion — 6 kilomètres

Faucardage de l'Authion



En régie

L'Authion du barrage de Brain sur L'Authion au barrage de Porteau (Beaufort en Anjou) - 2 passage

Soit 18 jours de faucardages et 41 400 mL réalisés.

Travaux réalisés par des entreprises

Entretien de cours d'eau—fossé

Cours d'eau: Echeneau (1 100mL-Varennes sur Loire) / Canal 100 (3 375mL-St Martin de la Place) / curage au niveau des 3 stations d'exhaures (La Ménitré; Brain sur L'Authion et La Daguinière)

Descriptif de l'action: Curage pour enlever l'excédent de vase (pas de surcreusement) - dévasement de buse sur les canaux cités et sur les canaux 14 (St Lambert des Levées) et 550 (Andard) - 3 buses.

Entreprise : TP Pineau / **Montant :** 16 000 € HT



Travaux sur ouvrages

Cours d'eau: Authion / canal de l'Echeneau—canal 10

Lieu: Beaufort en Anjou, Mazé-Milon, Les Rosiers sur Loire, Vivy / Varennes sur Loire—Saumur

Descriptif de l'action: Renforcement des descentes de bateau / Mise en place de buse « ecobox » pour faciliter le passage des épaveuses sur des petits fossés.

Entreprise : Pineau / **Montants :** 2 100 € HT



Protection de berges :

Retalutage :

Cours d'eau: Canal de l'Echeneau — 885mL (Varennes sur Loire) / Canal 100 — 830mL (St Martin de la Place) / Canal de Gaure — 20mL (Varennes sur Loire) / Canal 10 — 1 100mL (Saumur)

Lieu: La rue aux Loups (canal de l'Echeneau) / La Poupardière (canal 100) / Le Fleuret (canal 10)

Descriptif de l'action: Stabilisation des berges en adoucissant la pente par la technique du Déblais-Remblais.

Entreprise : TP Pineau / **Montants :** 5 630 € HT

Enrochement :

Cours d'eau: Canal de l'Echeneau — 770mL — 330t (Varennes sur Loire) / Canal 100 — 40 mL — 33t (St Martin de la Place) / Canal de Gaure — 20mL — 10t (Varennes sur Loire) / Fossé 100-3 — 560mL — 315t (St Martin de la Place)

Lieu: La rue aux Loups (canal de l'Echeneau) / La Poupardière (canal 100) / Les Pictières (canal de Gaure) / Le Fleuret (canal 10) / Les Bonglouses (fossé 100-3)

Descriptif de l'action: Stabilisation des berges par la mise en place d'enrochement. Cette technique vient en complément du retalutage sur des terres sableuses. En outre, elle s'applique lorsque le retalutage n'est pas possible.

Entreprise : TP Pineau / **Montants :** 13 500 € HT



Entretien de végétation (Canaux) :

Cours d'eau : Canal 4011 — Canal 5007 — Authionceau —

Lieu : Corné (canal 40011) — St Mathurin sur Loire (canal 5007) — La Ménitry (canal 5007) — Longué-Jumelles (Authionceau)

Descriptif de l'action : Enlèvement des arbres morts, des peupliers, sélections des arbres, enlèvement des ronces et des branches surplombantes, enlèvement d'embâcles.

Objectif : Enlever les espèces indésirables (peupliers), diversifier les classes d'âge des arbres, améliorer la stabilité des berges, limiter les risques d'inondation.

Entreprise : Aquasylya; Aden; AIED; Moreau / **Montant total : 5 380 € TTC**



Entretien de la végétation (Authion)

Cours d'eau : Authion

Lieu : De la commune de Varennes sur Loire aux Ponts de Cé.

Descriptif des travaux : Abattage de peupliers le long de l'Authion (X16) / Enlèvement d'embâcles

Entreprise : TP Pineau

Montant total : 3 454€ HT



Partenaires financiers pour les actions présentées ci-dessous.



Arrachage manuel de la jussie

AIE Développement

Cours d'eau : Authion (Boire des roux, Corné jusqu'à Brain sur l'Authion, canal 401 B, 510, 302, 300)

Descriptif de l'action : Arrachage mécanique de la jussie afin de lutter contre sa dispersion — 21 jours de travail .

Entreprise : AIE Développement / **Montant : 8820 € (dont 24% subventionnés par le CD49 , 40% par l'Agence de l'Eau).**



Mise en place d'un suivi : Pêche électrique

Seconde année du suivi, composé de 4 pêches - 1 sur l'Authion et 3 sur les jonctions entre les canaux et l'Authion. Ces pêches couvrent les secteurs amont, médian et aval de l'Authion. L'objectif de ces pêches est d'améliorer les connaissances (quasi inexistante actuellement) et d'amener des pistes de réflexion pour la gestion et la restauration.

Entreprise : Fédération de Pêche 49 / **Montant : 1 900€ TTC** (Subventionné à 40% par l'Agence de l'Eau et à 30% par le Département 49).



COMMISSION AUTHION

SECTION ENVIRONNEMENT

Partenaires financiers pour les actions présentées ci-dessous.



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Travaux de restauration du lit de du Ruisseau des Loges (2ème Tranche)

Cours d'eau : Ruisseau des Loges, Commune de Brain sur Allonnes

Lieu : Du Moulin de l'Air à la confluence avec la Boire de l'Echeneau

Linéaire : 2400 ml

Descriptif des travaux: Travaux réalisés à l'automne 2017

Objectifs et intérêts :

- Retrouver un cours d'eau vivant, diversifié, riche en habitat et notamment des zones de frayères pour les truites
- Retrouver une eau de meilleure qualité, oxygénée
- Redimensionner le lit sur des profils plus naturels à l'aide de banquettes végétalisées en pierre et terre, radiers en graviers, blocs épars et déflecteurs en bois et pierres
- Restaurer la continuité écologique sur les petits ouvrages problématiques
- Abattage d'une vingtaine de peupliers
- Pose d'une clôture le long du ruisseau des Loges en aval de l'A85

Entreprise : Terrassement SARL TP PINEAU (17 726.43 € T.T.C) / Abattage, clotures et ensemencement : AIE Dev (15 700€ T.T.C)

Financements : — 60% de financements de l'Agence de l'Eau / 20% de financement de la Région Pays de Loire / 20% de reste à charge au SMBAA.



Banquettes au niveau du lieu-dit « la Riboulaie »



Abattage de 20 peupliers le long du ruisseau des Loges, puis pose de clôture



Restauration de la continuité écologique par la création d'un radier en aval du pont du « Bas de Jarrie »

Restauration du lit et des habitats de l'Automne (2ème tranche)

Cours d'eau : L'Automne, Commune d'Allonnes

Lieu : De la Fortunerie à Cravant sur le bras naturel de l'Automne

Descriptif des travaux:

- Rétrécissement des sections trop larges (dues au curage) par la création de banquettes végétalisées et de déflecteurs en bois et en pierres;
- Diversification des habitats et dynamisation du cours d'eau par la création de radiers et la mise en place de blocs épars;
- Restauration de la continuité écologique par le changement d'un passage busé en pont cadre.

Entreprise: SARL TP PINEAU

Montant de l'opération : 11 590 €/ Agence de l'Eau 60% / Région Pays de Loire 20% / SMBAA 20%



Radier et déflecteurs

COMMISSION COUASNON

SECTION ENVIRONNEMENT

Partenaires financiers pour les actions présentées ci-dessous.



Réalisation d'un bras de contournement au niveau du moulin de Fontaine (Les Bois d'Anjou)

Cours d'eau: Le Couasnon

Lieu: Commune déléguée de Fontaine Guérin (Les Bois d'Anjou) - le moulin de Fontaine

Descriptif de l'action: Avec l'accord du propriétaire, un bras de contournement des vannes du moulin, de 138 m de long, a été créé au niveau d'un fossé existant. Ce bras permet aux poissons migrateurs de franchir la chute d'eau de 1.4 m de hauteur observée au niveau des vannes du moulin, en reliant le fil d'eau haut à l'amont de l'ouvrage, au fil d'eau bas à l'aval de l'ouvrage. L'aménagement est entièrement empierré de manière à ce que le lit ne s'enfonce pas dans le temps. Il comporte une succession de radiers et de fosses. Le débit qui transite dans celui-ci est limité (entre 51 et 100l/s) de manière à permettre au moulin de continuer à fonctionner. Les travaux permettent de concilier maintien des usages et enjeux environnementaux. Les travaux comportaient :

- Des travaux préparatoires (abattages de peupliers, dessouchage, rognage, de souches, piquetage des travaux),
- La transformation d'un fossé existant en un bras de contournement du moulin,
- La création d'ouvrages de franchissement,
- L'ensemencement,
- La remise en état des sites après intervention.

Photos des travaux:



Objectifs et intérêts :

- Amélioration de la continuité piscicole tout en maintenant le droit d'eau du moulin,
- Mise en conformité du moulin vis-à-vis de la réglementation (portion de cours d'eau classée en liste 2),

Entreprise : CHOIGNOT SAS.

Montants de l'opération et financements : 65 650.47 € HT - 60 % Agence de l'eau, 20% Région , 20% SMBAA.

Travaux d'entretien de la végétation des berges

Cours d'eau: Le Couasnon aval - le Tarry amont et médian

Lieu: Tarry : Jarzé-Villages - Couasnon : Beaufort en Anjou/Mazé-Milon

Descriptif de l'action: Les travaux sur le Couasnon se sont achevés, en Février 2017, au niveau du collège de Beaufort en Vallée (Beaufort en Anjou). Les travaux sur le Tarry se poursuivent cet hiver.

Photos des travaux:



Avant travaux- Couasnon



Avant travaux- Tarry



Tarry -Taille de remise en têtard



Après travaux- Couasnon



Après travaux- Tarry



Tarry après travaux

Objectifs et intérêts :

- Permettre le bon écoulement des eaux,
- Assurer la stabilité des berges en préservant les risques de dégradation par déchaussement d'arbres,
- Permettre le renouvellement et le développement équilibré des arbres et arbustes,
- Maintenir le rôle paysager et l'aspect esthétique de la rivière.

Entreprise : Couasnon et Tarry : SARL RAGAIN,

Montants de l'opération et financements :

Tarry : 44 960 € TTC - 60% Agence de l'eau, 20% Région Pays de la Loire, 20% SMBAA

Couasnon : 30 494.93 € TTC - 35 % Agence de l'eau, 20% Région Pays de la Loire, 45 % SMBAA,

Fourniture de clôtures et d'abreuvoirs

Cours d'eau: Le Couasnon et ses affluents

Lieu: Baugé en Anjou, Les Bois d'Anjou, Jarzé-Villages

Descriptif de l'action: En 2017, le Syndicat a fourni des clôtures et des pompes de prairies aux agriculteurs riverains du Couasnon et de ses affluents qui le souhaitent. Cette opération s'achèvera début 2018.

Objectifs et intérêts :

- Interdire l'accès des animaux au cours d'eau et à la berge,
- Préserver les berges et les habitats aquatiques,
- Réduire l'apport de matière organique dans la rivière,
- Limiter la dégradation de la ripisylve.

Entreprise : Espace Emeraude

Montants de l'opération et financements : 8545 € TTC (au 01/01/2018) - 60 % Agence de l'eau, 20% Région Pays de la Loire, 20% agriculteurs.







Cours d'eau : Cours d'eau du territoire de la commission géographique du Couasnon.

Descriptif de l'étude :

Etude démarrée en mai 2016. L'objectif était double :

- Réaliser le bilan et évaluer le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) du bassin du Couasnon signé entre l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Syndicat ;
- Définir le prochain programme de restauration du Couasnon et ses affluents pour les années à venir.

Principales actions engagées dans le cadre du CTMA Couasnon et Affluents :

Restauration/renaturation du lit mineur	
 <p>Reméandrage du Couasnon sur le secteur de Singé</p>	 <p>Berges retalutées</p>  <p>Constitution de la fascine de saule</p>
 <p>Avant travaux</p>  <p>Après travaux</p> <p>Mise en place de banquettes secteur du camping de Baugé</p>	 <p>Avant travaux</p>  <p>Après travaux</p> <p>Renaturation du Couasnon dans la zone de remous du répartiteur du Pin</p>
Rétablissement de la continuité écologique	
 <p>Avant travaux</p>  <p>Après travaux</p> <p>Aménagement du seuil de la Cholinière</p>	 <p>Création d'une rivière de contournement - Moulin de Fontaine</p>  <p>Création d'une rivière de contournement - Répartiteur de Laveau</p>
Restauration des berges et entretien de la ripisylve	
 <p>Aménagement d'abreuvoirs</p>  <p>Pompe à nez</p>	 <p>Avant travaux</p>  <p>Après travaux</p> <p>Entretien de la végétation du Couasnon Lieu-dit Chavaignes</p>  <p>Avant travaux</p>  <p>Après travaux</p> <p>Entretien de la végétation du Couasnon Lieu-dit la Butte</p>
<ul style="list-style-type: none"> - 448 ml de cours d'eau reméandrés - 1 490 ml renaturés (mise en place de banquettes, radiers et reprofilage) - 112 555 ml de ripisylve entretenus/restaurés - 4 ouvrages structurants aménagés 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 ouvrages aménagés pour la continuité écologique (réduction de chute, rivière de contournement...) - 763 ml de clôtures installées - 10 abreuvoirs aménagés

Résultats de l'étude :

Le Contrat 2010-2016 a permis une amélioration significative de tous les compartiments (+20 % d'amélioration dans le compartiment continuité, +14% sur le compartiment lit majeur, +7% sur le compartiment berge/ripisylve, +8% dans le compartiment lit mineur, +10% dans le compartiment débit, +18% sur le compartiment ligne d'eau).

Le Couasnon et ses affluents présentent toutefois encore des altérations morphologiques liées aux travaux hydrauliques réalisés dans les années 70/80. La mise en place d'actions ambitieuses, dans le respect des usages, doit se poursuivre pour atteindre le bon état écologique. Des actions de renaturation des cours d'eau sont envisagées (retalutage des berges en pente douce, mise en place de banquettes alternées, mise en place de radiers, ...). Ces opérations seront mises en place en accord avec les riverains.

Bureau d'étude : RIVE (Chinon)

Montants de l'opération et financements : 26 611.20 € T.T.C - 60% Agence de l'Eau - 20% Région Pays de Loire - 20% SMBA.

COMMISSION LATHAN

SECTION ENVIRONNEMENT

Aménagement du Lathan à Linières Bouton

Partenaires financiers pour les actions présentées ci-dessous.



Cours d'eau : Le Lathan

Lieu : Commune de Noyant Villages, Commune déléguée de Linières Bouton entre « La Forterie » et « la Prairie »

Descriptif des travaux:

Après quelques années d'études, de concertation et de démarches administratives, le SMBAA a démarré en septembre les premiers travaux de restauration d'envergure sur le Lathan. Les travaux correspondent à l'arasement de deux ouvrages hydrauliques de type clapet, au redimensionnement quasiment complet du lit mineur sur 1.8 km avec une reprise des berges en pente douce, au rétrécissement du lit par création de banquettes végétalisées et à une recharge granulométrique ponctuelle sous la forme de 13 radiers pouvant aller jusqu'à 70 cm de haut sur 30 mètres de long. Ces actions se sont accompagnées d'une recharge ponctuelle en blocs et gravier pour diversifier les habitats.

Les usages présents sur le site ont été maintenus et une aide importante a été fournie aux éleveurs présents sur le secteur pour leur permettre de clôturer les prés et bénéficier d'un système d'abreuvement.

Afin d'évaluer les bénéfices sur le cours d'eau et les nappes phréatiques, un suivi biologique (suivi des espèces présentes sur site et de leur nombre) et un suivi piézométrique (suivi des niveaux de nappes) ont été mis en place. Le suivi piézométrique a nécessité la création de 2 piézomètres, l'un situé aux abords du cours d'eau et l'autre à une distance plus conséquente. Ayant débuté avant la réalisation des travaux, il permet d'évaluer l'influence de la renaturation sur les niveaux de nappes phréatiques.

Les travaux, débutés en Septembre 2017 et terminés en Novembre, ont déjà porté leurs fruits. Alors que l'ensemble des aquifères continuent de baisser, le piézomètre aux abords du Lathan a vu son niveau augmenter d'une vingtaine de centimètres.

Entreprises, travaux et montants de l'opération :



- ◆ Entretien préalable de la végétation : ADEN/ASCEBO TP (6 254.4 € TTC)
- ◆ Lot n°1 : Abattage de peupliers et ensemencement : ASCEBO TP (12 205.38 € TTC)
- ◆ Lot n°2 : Terrassement et reprise du lit mineur : SAS Luc DURAND (76 240, 5 € TTC)
- ◆ Lot n°3 : Mise en place de clôture et d'abreuvoirs : ASCEBO TP (4 067.88 € TTC)
- ◆ Déplacement de deux poteaux téléphoniques: SMBAA (achat matériel)/ORANGE (860.89 € TTC)
- ◆ Pose de 2 piézomètres : ESF (5 000 € TTC)

Financement : Agence de l'Eau 80 % et 60% en fonction des actions / Région Pays de Loire 0% et 20% / SMBAA 20%

Une participation de 20 % TTC est demandée aux riverains lors de la création d'abreuvoirs et la pose de clôtures.



Etude pour la restauration de la continuité écologique de la Riverolle

Cours d'eau : La Riverolle

Lieu : 6 ouvrages et Moulins de la Riverolle sur la Commune de Mouliherne (Plan d'eau du Val / Moulin du Gué Haslé / Moulin de la Grande Roue / Moulin de la Chaussée / Moulin de Moque Serge / Château des Auberts).

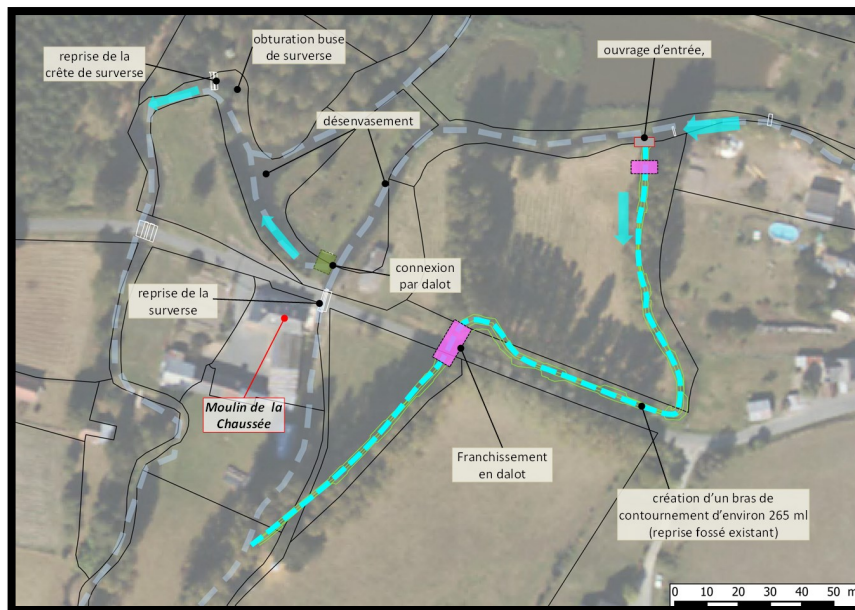
Descriptif de l'Etude:

Etude en 3 phases démarrée en juillet 2015. A l'issue de la 2ème phase, le choix des travaux, 4 propriétaires ont donné leurs accords pour la réalisation des travaux de restauration de la continuité écologique (Le Moulin du Gué Haslé, Le Moulin de la Grande Roue, Le Moulin de la Chaussée et le plan d'eau des Auberts).

L'enquête publique a eu lieu du 18 décembre 2017 au 8 janvier 2018. Les travaux, pour la plupart des rivières de contournement des ouvrages débiteront sur 2 sites en 2018 pour s'achever sur les deux autres en 2019.

Bureau d'étude : SEGI

Montant de l'opération et financement: 31 951.22 € / Agence de l'Eau 70% / Région Pays de Loire 10% / SMBAA 20%



Projet d'aménagement de la rivière de contournement du Moulin de la Chaussée.

Restauration de la végétation des berges

Ces travaux, débutés en 2015, se sont poursuivis en 2016 et 2017

Cours d'eau : Le Graboteau, La Boudardière, le Bras du Perray (soit 14.3 km de cours d'eau)

Lieu : l'ensemble du Graboteau (Meigné le Vicomte, Breil, Méon, La Pellerine)/ L'ensemble de la Boudardière (Auverse, Noyant, Linières Bouton) / Le bras du Perray du Louroux jusqu'à Monnaie (Vernantes, St Philbert du Peuple).

Descriptif des travaux:

Les travaux ont consisté en :

- Un débroussaillage sélectif de la végétation;
- Un recépage et un abattage sélectif de la végétation arborée (arbre instable, penché, dépérissant);
- Un élagage des branches basses;
- Abattage des peupliers en bord de cours d'eau (avec accord du propriétaire)
- L'enlèvement des embâcles

Les travaux sur le Graboteau et la Boudardière se sont terminés en 2017, la restauration de la ripisylve du bras du Perray s'achèvera en 2018.

Entreprise et montant de l'opération : Association ADEN / 53 268 € / Agence de l'Eau 50% / Région Pays de Loire 20% / SMBAA 30%



Abattage d'arbres instables

Cours d'eau : La Curée

Lieu : Commune de Longué Jumelles - lieu-dit « Eperon »

Descriptif des travaux:

Abattage de 31 arbres instables menaçant les habitations sur la rive opposée.

Entreprise : SARL du Baugeois

Montant de l'opération et financements : 1 620 € T.T.C— Agence de l'Eau 50% / Région Pays de Loire 20% / SMBAA 30%

Indicateurs de suivis



Pêche électrique pour IPR

Réalisation d'un IBGN (macro-invertébrés), d'un IBD (diatomées) et d'une pêche électrique sur le **Lathan au pont des Planches à Mouliherne** dans le cadre d'un état des lieux avant travaux.

Entreprise et montant de l'opération : INOVALYS (IBGN / BIEAU (IBD) / Fédération de pêche 49 (pêche électrique) : 2 584.4 € TTC financés à 60% par l'Agence de l'eau et 20% par le Conseil Régional / SMBAA 20%



Piezomètre

Pose de 4 piézomètres sur les affluents du Lathan, le Graboteau et la Boudardière afin de suivre l'évolution des niveaux de nappes avant et après travaux de reméandrage (recréation d'une sinuosité de cours d'eau) et de rehausse du lit mineur.

Entreprise et montant de l'opération : ESF / 5 849.4 € TTC financés à 60% par l'Agence de l'eau et 20% par le Conseil Régional / SMBAA 20%

COMMISSION LATHAN

SECTION OUVRAGES ET HYDRAULIQUE

Réfection de la passerelle du Barrage de Grange Marie

Cours d'eau : Lathan

Lieu : Commune de St Philbert - « Grange Marie »

Descriptif des travaux: Remplacement de la passerelle en bois par une passerelle en caillebotis galvanisée

Entreprise : Métallerie du Lathan

Montant de l'opération et financements : 1 296 € TTC—100% à charge du SMBAA

Changement du système de régulation de barrage

Cours d'eau / Ouvrages : Le Lathan, Barrage de la Cascade / Barrage de la Charmille / Barrage de Monnaie

Descriptif des travaux: Création d'un puit externe en galvanisé et pose de flotteurs de régulation

Entreprise : Metallerie du Lathan et STGS

Montant de l'opération et financements : 2 920.8 € € TTC—100% à charge du SMBAA

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Etude de classement des levées du bas Lathan et des ouvrages d'étangs sur le bassin versant de l'Authion

Cours d'eau : Lathan-Couasnon-Authion

Lieu : Communes du bassin versant de l'Authion

Descriptif de l'étude :

Afin de se protéger du risque inondation, de nombreux ouvrages (systèmes d'endiguement, barrages) ont été construits et entretenus. Néanmoins, ces ouvrages ne suppriment pas le risque, ils le modifient (risque de rupture). Afin d'analyser ce risque, il est nécessaire d'étudier les ouvrages susceptibles d'influencer, de façon plus ou moins significative, les inondations. Ainsi, selon l'importance de ces ouvrages avec les inondations, la réglementation prévoit un classement accompagné d'actions et d'une gestion à entreprendre (mise en conformité, dossier technique, étude de dangers, ...).

Cette étude s'est effectuée dans le cadre d'un appui aux établissements publics de coopération intercommunale du bassin versant de l'Authion, partie Maine-et-Loire. Elle a eu pour objectif de recenser ces différents ouvrages et d'étudier leur potentiel classement.

✓ Phase 1: Ouvrages de plan d'eau (réglementation des barrages)

L'analyse s'est portée sur 8 plans d'eau susceptibles de porter atteinte à la sécurité des personnes situées en aval et donc, d'être classés. Outre la retenue des mousseaux (Classement en catégorie B), les retenues d'eau et les ouvrages associés du bassin versant de l'Authion sont relativement petits. Ainsi, les critères de classement (Catégorie C) relèvent du volume stocké (50 000 m³), de la hauteur du barrage (>2m) et de la présence d'habitations en aval immédiat (jusqu'à 400m).

L'étude cartographique et les visites de terrain ont révélé que, soit aucune habitation n'était présente à l'aval immédiat des ouvrages, soit l'ouvrage avait une hauteur inférieure à 2 mètres. Ainsi, aucun ouvrage des plans d'eau pré-identifiés ne nécessite un classement au regard de l'étendue des risques qu'ils engendrent.



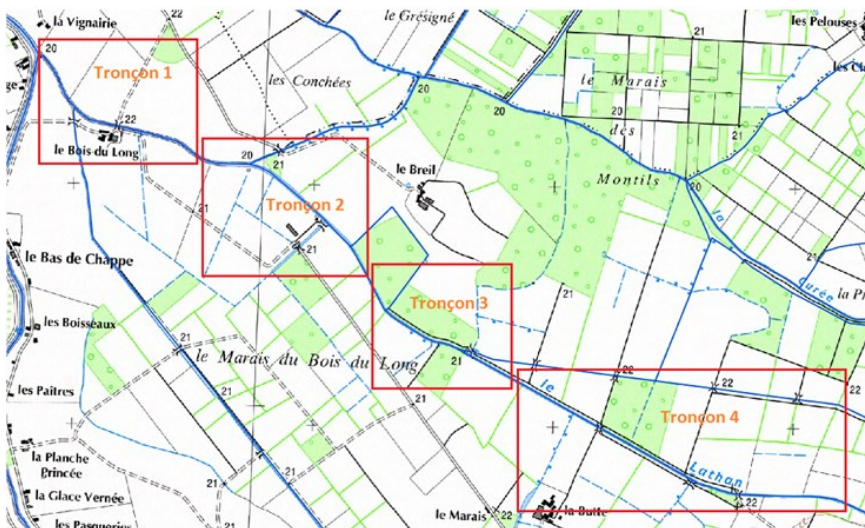
✓ Phase 2: Levées du bas Lathan (réglementation des systèmes d'endiguements)

L'analyse s'est portée sur les levées rive gauche du bas Lathan (de la « Moutonnerie » à la confluence avec l'Authion). Les critères de classement relèvent de la hauteur des levées (>1.5 m par rapport au terrain naturel) et du nombre d'habitants protégés (>30).

Ainsi, l'étude s'est déroulée en deux étapes:

- ◆ Détermination par analyse cartographique de la hauteur entre le sommet de berge et le terrain naturel
- ◆ Détermination du nombre de personnes protégées par ces levées à l'aide d'une modélisation hydraulique et cartographique

Le résultat de l'étude montre que les levées avoisinent les 1.5 mètres de hauteur mais protègent moins de 30 personnes, elles n'ont donc pas vocation à être classées.



Ce rapport technique est disponible sur demande auprès des services techniques du SMBAA. Dans une démarche similaire mais à plus grande échelle, la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole mène actuellement une étude d'inondation du Val d'Authion sur les secteurs des Ponts de Cé, Trélazé et Sainte Gemmes sur Loire.

Etude de faisabilité pour la création de zones d'expansion de crues sur le Lathan

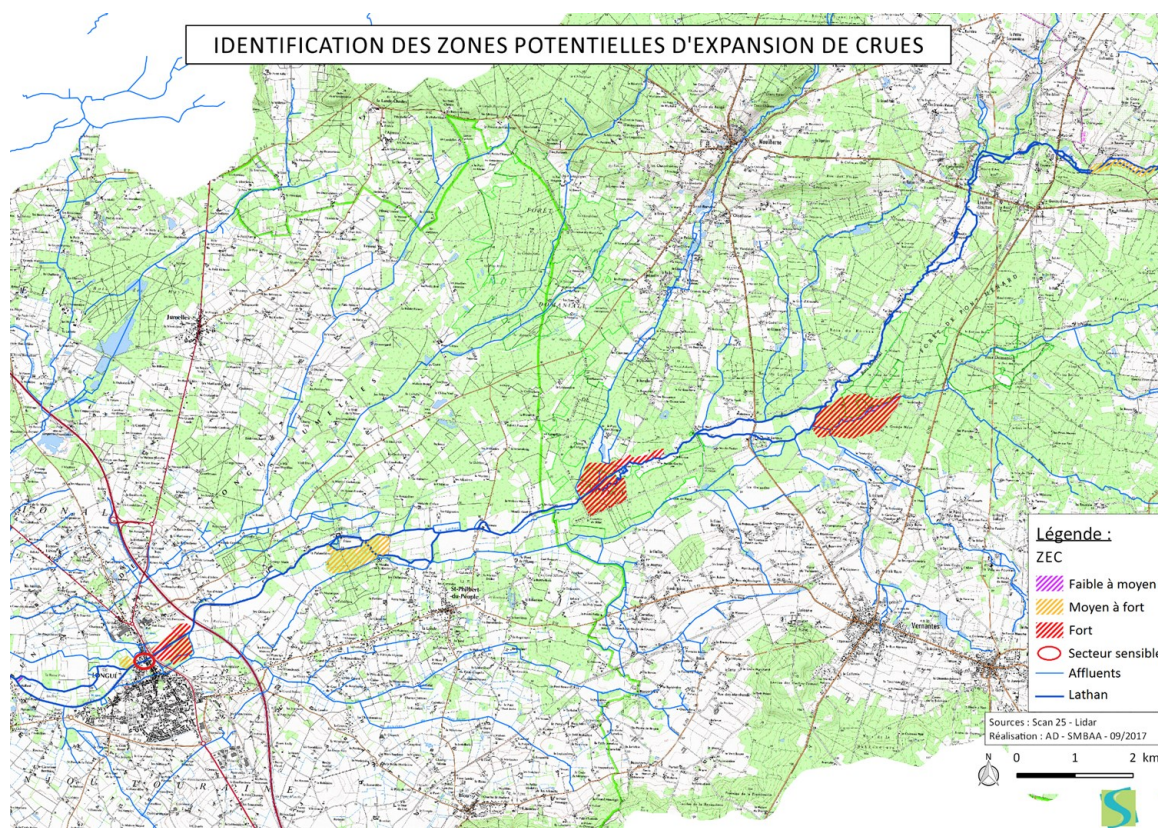
Cours d'eau : Lathan

Lieu : Communes du bassin versant du Lathan

Descriptif de l'étude :

Une pré-étude du SAGE Authion avait été réalisée en 2015-2016 visant à pré-identifier des zones potentielles d'expansion de crues sur le Lathan. Durant l'année 2017, une identification plus précise a été réalisée avec notamment des prospections terrains. Vient s'ajouter la détermination de la répartition des débits en période de crues en amont de Longué-Jumelles et la réalisation d'une modélisation hydraulique permettant d'estimer les zones inondables dans Longué-Jumelles. Cette modélisation hydraulique s'est appuyée sur la connaissance du technicien rivière, des données des précédentes crues du vécu des riverains et de nombreux relevés topographiques du lit du Lathan et des ouvrages associés (seuils, ponts, clapets, ...). Tout ceci a eu pour objectif de préparer l'étude de faisabilité pour la création des zones d'expansion de crues qui doit se lancer courant 2018. La restauration des zones d'expansion de crues permettra :

- ◆ De protéger les secteurs sensibles plus en aval (notamment la ville de Longué-Jumelles) en écrétant les pics de crues
- ◆ Un meilleur stockage hivernal de l'eau et une amélioration des phénomènes de recharge des nappes permettant une réduction de la sévérité des étiages



Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Cours d'eau : Lathan, Couasnon et Authion

Lieu : Territoire à Risque Inondation Authion

Descriptif du programme :

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) constitue un outil de contractualisation entre l'Etat et les collectivités. Toute collectivité est à même d'y candidater dès lors que le risque inondation est récurrent et important sur son territoire, et qu'une logique de bassin versant est mise en oeuvre pour y répondre. Un PAPI regroupe un ensemble d'actions visant à agir sur la problématique « inondations » au sens large du terme. Le dossier de PAPI d'intention « Vals Authion Loire » porté par l'Établissement Public Loire est en cours de finalisation.

Le SMBAA y a notamment inscrit trois actions :

- ◆ Une étude de faisabilité des zones d'expansion de crues
- ◆ Une étude visant à établir et appliquer un plan de gestion sur le réseau stratégique du Territoire à Risque Inondation Authion
- ◆ L'implantation d'échelles limnimétriques afin de compléter l'existant et remplacer le parc d'échelles vieillissant (échelles incomplètes ou illisibles)

ACTIONS COMMUNES

A toutes les commissions géographiques

Gestion et entretien des ouvrages

- ◆ Relevés de niveaux hebdomadaires sur les barrages de l'Authion, envoi des données à l'Entente (Maitre d'ouvrage des barrages de l'Authion).
- ◆ Interventions et gestion des barrages de l'Authion, du Lathan et du Couasonn.



Organisation des compétences et de la Maitrise d'ouvrage

- ◆ Suivi et coordination, mise en place de l'organisation de la prise de compétence GEMAPI (évolution statutaire, budgétaire et organisationnelle)
- ◆ Suivi des réunions sur la révision du PPRI, de la SLGRI, du PAIC et du plan de fiabilisation des digues.

Suivi des Etudes

- ◆ Réalisation de dossiers de déclaration Loi sur l'Eau,
- ◆ Lancement d'une étude pour monter un dossier de type Loi sur l'Eau afin d'effectuer des travaux de curage, d'enrochement et de retalutage — bureau d'étude sélectionné : NCA Environnement.
- ◆ Participation aux études lancées dans le cadre du SAGE Authion.
- ◆ Réalisation d'études préalables à la restauration de cours d'eau.

Marchés, travaux, subventions

- ◆ Elaboration et suivi des dossiers de demandes de subventions.
- ◆ Rédaction de l'ensemble des marchés publics et analyses des offres.
- ◆ Organisation et suivis des différents travaux : choix des entreprises, conventions de passage, réunions de chantiers,....

Maitrise d'œuvre assurée pour les autres structures

- ◆ Conseils, cartographies, participation aux réunions,...

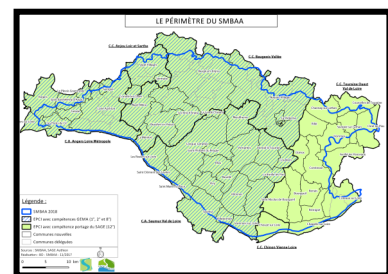
Communication

- ◆ Concertation et information des riverains sur les programmes de travaux des Contrats Territoriaux.
- ◆ Rédaction d'articles dans les bulletins municipaux, les lettres du SAGE, ...
- ◆ Création de panneaux informatifs.
- ◆ Animation de réunions d'information à l'attention des riverains et des structures gémapiennes.



Base de données et cartographie

- ◆ Révision et densification de la base de données sur le réseau hydrographique du bassin versant et le réseau stratégique du Territoire à Risque Inondation Authion.
- ◆ Participation à la pré-identification des zones humides sur le bassin versant menée par le SAGE Authion.
- ◆ Création et harmonisation de la production cartographique du SMBAA.



Divers

- ◆ Révision et harmonisation de l'arborescence avec celle du SAGE Authion.
- ◆ Poursuite de l'élaboration d'un plan de gestion — encadrement d'une stagiaire.
- ◆ Suivi des nappes et des débits.
- ◆ Relevés topographiques.
- ◆ Poursuite des mesures des points de suivi sédimentaire.